

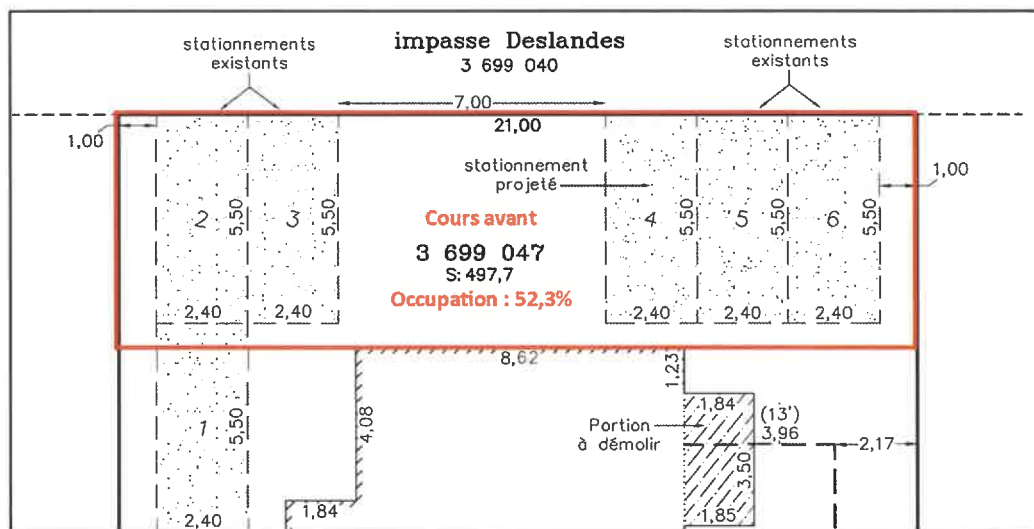


AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra à 19h30, le lundi 6 juillet 2026, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, à La Présentation, le Conseil municipal doit statuer sur une demande de dérogation mineure visant le pourcentage d'occupation maximale des cases de stationnement dans la cour avant du bâtiment résidentiel sis au 431-433, impasse Deslandes, La Présentation - lot 3 699 047.

Cette demande vise à permettre l'augmentation du pourcentage d'occupation des cases de stationnement dans la cour avant. Le projet d'agrandissement soumis vise la transformation du duplex existant en triplex, augmentant le nombre de cases de stationnements minimales à 6. L'augmentation de 2 cases de stationnement implique une occupation de 52,3% de la cour avant alors que l'article 20.6 du règlement d'urbanisme précise que les cases de stationnements ne peuvent pas occuper plus de 50% de la cour avant d'un bâtiment.



Extrait du Plan projet d'implantation #3
Préparé par Bruno Ravenelle, arpenteur-géomètre

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de la consultation publique qui sera tenue lors de la séance du Conseil municipal du 6 juillet 2026 à compter de 19h30 au Bureau municipal (772, rue Principale, La Présentation, Qc, J0H 1B0).

DONNÉ À LA PRÉSENTATION, CE 22 JUIN 2026

J. Marchand

Josiane Marchand
Directrice générale et greffière trésorière